

Compte-rendu de la réunion
du bureau de l'APACIB
le 9 avril 2001

Le bureau de l'APACIB s'est réuni le lundi 9 avril 2001 dans la salle de briefing du CRNA Ouest.

Présents : Olivier CHAPPUIS, Didier EVEN, Tarik HOUARI, Loïc LE QUINTREC, Thierry POSTEC, Sébastien SEGALEN.

Absent : Benoît THOMASSON.

La réunion débute à 15h00.

Tarik ouvre la réunion en faisant état d'un fax qu'il a reçu de Laurence Fily relatif aux règles d'attribution des subventions selon qu'elles concernent des biens amortissables ou non. Le montant de la somme demandée entre également en ligne de compte. Selon le cas, les demandes sont à faire sur les crédits d'investissement (tous les 3 ans seulement).

Voici le texte du fax :

/" Une association peut être amenée à acheter divers matériels. Si le devis ne dépasse pas 5000 F, l'association peut demander un financement sur les subventions association. Si le devis dépasse 5000 F et la durée de vie est supérieure à un an, il n'est pas possible d'utiliser ces subventions. Il faut faire une demande de subvention sur les crédits d'investissement ou utiliser les fonds propres de l'association. "/

Pour ce qui nous concerne, nous avons demandé une subvention de 10 000 F pour l'iMac et le caméscope numérique, et une autre de 10 000 F pour les distributeurs (changements de monnayeurs en vue du passage à l'Euro). Il va nous falloir revoir notre copie du fait du rappel à la règle.

1. CHANGEMENT DES MONNAYEURS

Thierry POSTEC est présent à la réunion pour entretenir le bureau des contacts qu'il a eus avec la société /AVENIR Distribution/ au sujet des distributeurs. Selon la société, le changement des 8 monnayeurs serait à la charge de l'association bien que 2 machines soient exploitées par la société /AVENIR/ /Distribution/. A voir ...

En fait, il y a 5 monnayeurs à changer (5 600 F H.T. l'unité) et 3 à remettre à niveau (950 F H.T.). Le représentant de la société a proposé à Thierry une solution : /AVENIR/ /Distribution/ pourrait prendre à sa charge le changement des monnayeurs des machines qu'elle a en charge, mais diminuerait le montant de la part reversée à l'APACIB sur chaque consommation. Il se propose de fournir un état détaillé des " performances " de la machine pour qu'on se fasse une idée. Une autre solution, peut-être plus intéressante pour nous, serait de financer les monnayeurs et de garder la même somme par consommation. Il va falloir calculer...

Selon les prévisions de l'APACIB, 4 machines devaient être modifiées en 2001, et les deux restantes en 2002.

Une demande de subvention va être formulée auprès du CLAS pour changer 3 monnayeurs (3 à 950 F H.T.).

Thierry et Tarik vont rencontrer la société /AVENIR/ /Distribution/ afin de s'entendre sur la répartition des frais à engager. Le bureau donne toute latitude à Thierry, assisté de Tarik, pour négocier avec /AVENIR/ /Distribution./

2. ACHAT D'UN CAMESCOPE NUMERIQUE

Olivier fait état du dossier : le modèle choisi (SONY PC100) est aux alentours de 15 000 F. Ce modèle, bien que n'étant plus le dernier cri dans sa catégorie, est un matériel de qualité. Il est possible de trouver ce modèle aux alentours de 13 000 F sur Paris.

Olivier se propose d'aller chez GRENIER et de négocier sur ces bases et pense que GRENIER s'alignera sur les prix pratiqués à Paris.

Tarik demande à Olivier de se renseigner sur une extension de garantie.

3. 25 ANS DE L'APACIB

L'idée de célébrer les 25 ans de l'association avait été évoquée en début d'année. Elle est reprise par Tarik qui propose d'organiser quelque chose. Deux périodes sont possibles : juin ou septembre. La météorologie étant dans nos contrées septentrionales une science qui est loin d'être exacte, le choix ne peut se faire sur des supputations plus qu'aléatoires en la matière.

Il faut au contraire des éléments concrets et tangibles : or, en juin le BRAC organise quelque chose, on pourrait peut-être envisager de coupler les deux manifestations pour n'en faire qu'une. Le délai d'élaboration des dossiers de subvention ne milite pas en faveur de cette solution. Par ailleurs, début septembre, le BRAC participe à un tournoi à l'étranger. Donc si on doit faire quelque chose on ne peut le faire qu'en fin de mois : la date du 22 et 23 septembre est retenue.

Un repas sera organisé le 22 au soir, ouvert à toutes les associations. On peut envisager l'organisation de visites des installations du centre au cours de l'après-midi. Il reste à réfléchir sur la possibilité d'organiser des manifestations sportives liées à cet anniversaire. Le succès remporté lors de l'inauguration du siège de la DAC l'an dernier incite à l'optimisme.

La question sera abordée lors de la prochaine réunion de CA.

4. COMPTE SECTION VOILE

Le bureau autorise Jean-François GARO à procéder à l'ouverture d'un compte bancaire pour la section voile.

5. QUESTIONS DIVERSES

* L'iMac devrait arriver cette semaine.

* Dossier SNCF : pour l'organisation de voyages on pourra peut-être utiliser le train. Voici le paragraphe figurant dans le fax de Laurence FILY :

/" Les groupes peuvent bénéficier d'un délai de paiement de 45 jours. Pour utiliser ce moyen de transport avec le BIL, il faut que l'administration, s'il y a un projet, ouvre un compte auprès de la SNCF(M. HERVE à Rennes). La SNCF refuse de tronçonner ses devis ; Pour elle, il n'existe qu'un seul payeur, en l'occurrence la DAC OUEST, pour un financement sur le BIL. Aussi le budget SNCF ne doit en aucun cas dépasser 50% du projet BIL. Le contrat qui pourrait être passé avec la SNCF de Rennes exclut la Loire-Atlantique, mais il suffirait d'émettre les billets d'une ville d'un des quatre départements bretons pour que ça marche. "/

Fin de la réunion à 16h15.

A Landerneau le 9 avril 2001, le secrétaire,

Didier EVEN